



délibération n° C2024-025b
du comité syndical
Séance du 08 novembre 2024
Décision modificative – budget énergie

Nombre de délégués en exercice : 71
Nombre de délégués présents : 40
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de votants : 50

Le cinq juillet deux mille vingt-quatre, à dix heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 25 octobre 2024, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Étaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE : Antoine COROLLEUR (Plourin) a reçu pouvoir de François BIZIEN, Joseph GALLIOU (Tréglonou) a reçu pouvoir de Gildas FOREST, Roger TALARMAIN (Plouguin) a reçu pouvoir de Georges GOURVENEK, Alexandre TREGUER (Landéda) - **Secteur du CAP-SIZUN :** René SOUBEN (Mahalon) a reçu pouvoir de Rémy LE COZ - **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Georges MORVAN, (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou) - **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Joël BLAIZE (Plomodiern), Xavier BOREL (Le Faou), Jean-Michel LEZENVEN (Argol) - **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Christophe BELE (Kernouës), Lionel GOBRY (Dirinon), Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas) - **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay) a reçu pouvoir de Jean-Pierre GILET, Hervé JEZEQUEL (St-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun), Francis MOINE (Lanhouarneau) - **Secteur de MORLAIX :** Nathalie BERNARD (Saint-Martin-des-Champs) a reçu pouvoir de Alban LE ROUX, François GIROTTO (Plouégat-Moysan) reçu pouvoir de Gilles CREACH, François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) a reçu pouvoir de Yvon POULIQUEN - **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan), Christian LOUSSOUARN (Combrit), **Secteur de QUIMPER :** Laure CARAMARO (Fouesnant), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), Bernard JASSERAND (Quimper), André LAUDEN (Plonéis), Pascal LE GOFF (Plogonnec), Jean L'HARIDON (Landudal), René ROCUET (Saint-Evarzec) - **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Jacques RANNOU (Rosporden), Marie-José TOULLEC (Bannalec) - **Collège des EPCI :** Jean-Louis BUANNIC (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud), Denis MAO (Rosporden), Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté) a reçu pouvoir de Yves ROBIN, Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes) a reçu pouvoir de Jean-Yves QUERE, Gilbert MIOSSEC (Communauté de communes du Pays de Landivisiau), Gilles SALAUN (Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay).

Excusés : François BIZIEN (Le Conquet), Gilles CREACH (Taulé), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Gildas FOREST (Brélès), Georges GOURVENEK (Ploudalmézeau), Rémy LE COZ (Plouhinec), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel), Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Alban LE ROUX (Carantec), Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner), Yves ROBIN (Porspoder)

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY, Jérémy GEFFROY et Marilyne HALL

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Décision modificative- Energie **Délibération N° C2024-025b**

Roger TALARMAIN, Vice-président en charge des finances présente au Comité le projet de décision modificative.

Les restes à réaliser inscrits au budget primitif sont erronés. Une somme de 5 000 000 d'euros a été inscrite en RAR au lieu d'une proposition nouvelle. Il y a lieu de régulariser cette inscription :

Section d'investissement		RAR	proposition nouvelle
article	libellé	dépenses	dépenses
2318	Construction centrales photovoltaïques	- 5 000 000.00 €	5 000 000.00 €

Les dépenses de l'exercice à couvrir par des fonds propres s'élèvent à 367 000 €. Or à la lecture du budget seuls 215 000 € couvrent ces dépenses.

Les instructions comptables M4 ne permettent pas d'enregistrer la subvention du budget général de 200 000 € en fonds propres.

Il est donc proposé d'inscrire cette subvention en fonctionnement et d'opérer à un virement de section à section :

Sections d'exploitation et d'investissement				dépenses	recettes
article	libellé				
1318	Subvention budget SDEF			-	200 000.00 €
74	Subvention budget SDEF				200 000.00 €
023	virement à la section d'investissement			200 000.00 €	
021	virement de la section d'exploitation				200 000.00 €
				200 000.00 €	200 000.00 €

Le résultat reporté au budget primitif est à corriger :

Section d'investissement				dépenses	recettes
article	libellé				
002	Résultat reporté				845.78 €
6156	maintenance			845.78 €	
				845.78 €	845.78 €

Vu l'avis favorable du Bureau,
 Vu les instructions comptables,

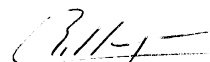
Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative au budget annexe production d'énergie telle que présentée.

Le 26 novembre 2024
Antoine COROLLEUR,
Président du SDEF



Pierrot BELLEGUIC
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024

Publié le

ID : 029-252901145-20241108-C2024025B-BF